SOUS LE SIGNE DE
LA MARQUE BISHOP
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC

Mai 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Bonne nouvelle, le déconfinement est amorcé. De la lumière au bout du tunnel pour la reprise de nos activités en présentiel à l'automne.

Pendant ces temps difficiles qui se terminent, je tiens à remercier plus particulièrement les membres qui se sont impliqués bénévolement à nous présenter des exposés de qualité et à propos lors des rencontres virtuelles. Sans vous, nous n'aurions pu réaliser ces rendez-vous qui ont profité à tous.

Également, je tiens à remercier les membres présents aux réunions. Vous avez été notre motivation à poursuivre cette expérience virtuelle. D'ailleurs à la demande générale, nous allons continuer cette expérience lors de la saison estivale. Ainsi, les 1er mercredis de juin, juillet et août nous vous inviterons à venir jaser de philatélie avec nous devant votre petit écran. Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, Jean-Pierre Forest et Gilbert Grenier continueront après chacune de ces rencontres à vous offrir leurs listes de vente à prix fixe. Des rendez-vous à ne pas manquer avant, nous l'espérons tous, la grande rentrée automnale.

Surveillez nos communications pour la suite des choses à la SPQ.

Bonne été à tous !

Yves Racine
Président de la Société philatélique de Québec

CAPEX'22
June 9-12, 2022
Toronto, Canada
www.capex22.org

La marque Bishop, du nom de son inventeur, Henry Bishop, maître-général des postes de Grande-Bretagne sous Charles II (1660-1683). Cette marque postale fut introduite en Amérique du Nord, à New York en 1758. Ce fut une des premières marques postales indiquant la date de départ du courrier. Au Canada, elle fut employée à Québec et à Halifax de 1776 à 1799.

LA SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC
Case postale 70076
Succursale Québec-centre
Québec, (Qc) G2J 0A1

Courriel : societe.philatelique.quebec@ societephilateliquedequebec.org

Site Web : www.societephilateliquedequebec.org

Facebook: www.facebook.com/ societephilateliquedequebec

Président:	Yves Racine
Vice-président:	Raymond Giguère
Secrétaire :	Patrice Ménard
Trésorier :	Denis Morin
Directeurs :	Lise Gosselin Danielle Plourde Michel Goupil Réal Isabelle
Webmestre :	Michel Goupil
Bibliothécaire :	Lise Gosselin
Responsable du bulletin:	Michel Goupil

PROCHAINE PARUTION : SEPTEMBRE 2021

Calendrier des rencontres virtuelles de la Société philatélique de Québec

2021

2 juin
7 juillet
4 août

À l'été, des rencontres mensuelles auront lieu. Surveillez vos courriels.

MÉTHODE POUR LES RENCONTRES VIRTUELLES :
Un courriel sera acheminé aux membres en règle pour la saison 2020-2021 environ cinq (5) minutes avant la rencontre qui débute à 19h30

La SPQ toujours plus accessible

Votre conseil d'administration innove afin de vous faciliter l'accès au site de la Société philatélique de Québec. Le contexte aidant et pour le futur, un code QR avec le logo de la SPQ a été créé afin d'arriver plus rapidement à votre site philatélique préféré. De plus, il pourra être mis dans des publicités, des affiches ou sur d'autres sites Internet comme celui de la Fédération québécoise de philatélie ou la Société royale de philatélie.

Son utilisation exige un lecteur de code QR qui se retrouve en diverses applications sur vos téléphones mobiles ou tablettes. Vous pouvez imprimer cette page ou la dernière du présent bulletin pour utiliser le code QR et accéder rapidement au site Internet.

Jamais deux sans trois

R.-P. St-Laurent

Le passage d'une langue à une autre cache des pièges plus ou moins dangereux mais qui peuvent aussi être cause d'amusement. Les trois timbres ci-contre en sont la preuve.

La Sarre est un territoire à l'est de l'Allemagne limitrophe avec la France. Après le Seconde Guerre, elle fut occupée par la France, mais en fait, elle fut pratiquement un état indépendant, au point ou elle fut même représentée par une étoile sur le drapeau européen à quinze étoiles. Qui représentaient les états fondateurs de l'Europe (Europa). Mais l'Allemagne refusa catégoriquement ce drapeau, qui entérinait l'indépendance d'un ''lander'' allemand, et ce fut plutôt le drapeau à douze étoiles tel qu'on le connait maintenant qui fut adopté!

MAIS la France occupait effectivement le territoire, qui avait sa propre monnaie, le mark sarrois depuis 1945, et en 1947, elle imposa le franc français. Et c'est là qu'on en vient à nos trois timbres. En 1952, une série régulière de 14 timbres ont été émis et représentaient certains sites de la Sarre. Contrairement à ce qui se pratiquait généralement, le format de TOUS les timbres fut celui qu'on réservait en général pour les timbres de hautes valeurs. Le but évident était de faire connaître cette région et, par ricochet, de souligner le fait que la France y avait son mot à dire.

Comme les timbres se voulaient informatifs, on y mit de l'information, qu'on retrouvait en petits caractères au bas de l'illustration. Tous les timbres furent ainsi sous-titrés, sauf un, le 15 francs (15 franken) rouge (# Scott 240). Bizarrement, il représente le même sujet que le 1 franc qui, lui, avait sa légende. L'erreur ayant été remarquée, on réimprima le timbre. Et là, on commit une autre erreur : le timbre représentait un chevalement de mine, un ''Industrielandschaft'', mais on mit un trait-d'union entre ''Industrie'' et ''Landschaft'', ce qui aurait été correct en français mais pas en allemand (# Scott 241). Dans la langue de Goethe, les mots qui se rapportent l'un à l'autre doivent être rattachés, sans espace ni trait-d'union (ainsi, en allemand (!) trait-d'union s'écrivait ''traitdunion'' (!!!). Recorrection donc, pour la satisfaction des germanophones (# Scott 242) et de l'auteur, qui a trouvé quelque chose d'amusant à vous proposer.

Les Samedis du timbre sont suspendus jusqu'à nouvelle ordre par la FQP

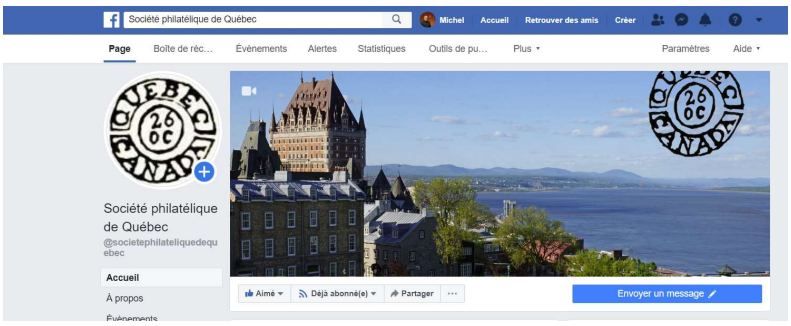

Consultez notre page Facebook

Saviez-vous que …

plusieurs membres de la Société philatélique de Québec ont travaillé de concert afin d'informer la direction de Postes Canada du syndrome des timbres « disons-le franchement vandalisés » par une ou des rayures au crayon de cire ou au stylo au lieu d'une oblitération en bonne et due forme. Preuves à l'appui, un courriel voulait sensibiliser Postes Canada sur l'importance pour les philatélistes et autres collectionneurs d'items postaux d'avoir la chance de se procurer encore des timbres oblitérés. Voici la réponse reçue :

De : "PHILLIPS, Jim (Stamp Services)" <jim.phillips@canadapost.postescanada.ca>
À : "societe.philatelique.quebec@societephilateliquedequebec.org"

Date : 5 mai 2021 à 13:21
Sujet : Postes Canada et l'oblitération de timbres

Monsieur Yves Racine, Président, Société philatélique de Québec, et

Monsieur André Lafond, Ex-officio, Société philatélique de Québec

Messieurs,

Je vous remercie de votre lettre à notre Service à la clientèle, au sujet de l'oblitération des timbres et vos efforts ainsi que ceux de vos correspondants pour collectionner ces timbres à partir d'articles qui circulent dans le flot du courrier. En tant que Directeur, Timbres et services connexes, il me fait plaisir de faire le suivi avec vous. Beaucoup d'entre nous effectuons du télétravail, et j'en profite pour vous répondre par courriel. Je reconnais votre déception en tant que collectionneurs, et je vous présente mes excuses. Je sais si bien que le sujet que vous portez à notre attention est source de frustration, et je suis vraiment navré de la situation. Vous avez écrit également en anglais, et j'inclus la version anglaise ici-bas.

Fondamentalement, Postes Canada s'engage à offrir un service postal fiable et efficace, ce qui représente sa principale fonction. Certains articles échappent à l'oblitération des timbres par notre équipement, et notre personnel oblitérera parfois ces timbres non marqués afin d'éviter qu'ils soient réutilisés. Des articles peuvent échapper à l'oblitération pour des raisons telles que la taille de l'enveloppe, le nombre de timbres apposés ou l'emplacement des timbres. Les timbres devraient se situer dans le coin supérieur droit; pour les envois philatéliques en particulier, l'équipement mécanisé rejette souvent les articles en raison du nombre de timbres utilisés et de leur emplacement.

Nos équipes sont néanmoins sensibles aux besoins des collectionneurs de timbres, et nous leur rappelons de ne pas marquer les timbres au stylo autant que possible et de ne pas doubler l'oblitération. Pour faire suite à votre lettre, nous avons pris les démarches nécessaires encore une fois afin de faire nos rappels. Il est clair que nous préférerions faire en sorte que les articles soient correctement oblitérés au départ par notre équipement postal. Avec notre modernisation en cours, notre objectif est de s'assurer que tout le courrier traité soit correctement oblitéré.

Nous poursuivons nos efforts afin de trouver le juste équilibre entre le but premier des timbres et la préférence des collectionneurs et philatélistes. Nous apprécions votre loyauté et votre soutien, et je vous assure que vos besoins sont pris en compte dans l'ensemble de ce processus.

Encore une fois, je vous remercie d'avoir écrit et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jim Phillips,Directeur

Timbres et services connexes

UNE INCURSION DANS LA BEAUCE DE 1846

J.-P. Forest 11 mai 2021

Quatre pôles d'intérêt philatéliques me viennent à l'esprit dans la Beauce du XIXème siècle. Ce sont, le seigneur Charles De Léry, le co-seigneur Royer d'Aubert-Gallion (St-Georges), Le chemin de fer Québec Central et les mines d'or de la Chaudière. Ceux et celles parmi vous qui ont assisté à la réunion-zoom du 5 mai dernier, auront ici un rappel des sujets abordés. Pour les autres, voici ce que vous avez manqué.

Le chemin de fer Québec Central a véhiculé des tonnes de courrier à bord de ses ambulants postaux sur les lignes Lévis & Sherbrooke, Tring & Lac-Mégantic et Vallée-Jonction & Lac-Frontière. Pendant les années 1880 à 1900, les timbres ont été affranchis à bord des ambulants postaux avec un marteau portant l'inscription QUEBEC CENTRAL RWY avec plus ou moins de variantes dans la disposition des lettres du marteau.

Figure 1 timbres #37/41 oblitérés avec la mention QUÉBEC CENTRAL

Figure 2 Avis de décès de J.-A. Royer (Enregistré le 6 Août 1890)

Le coseigneur d'Aubert-Gallion, John-Adolphus Royer a conservé sa correspondance un certain temps avant de décéder le 25 février 1890. L'avis de décès de Royer a été produit par Dame Victoria-Isabella Lilliot, sa veuve, en conformité avec les dispositions de l'article 2098 du Code civil du Bas-Canada et a été déposé au Greffe du comté de Beauce.

À droite, une enveloppe en provenance d'Aubert-Gallion à un/une Royer de Ste-Marie-de-Beauce.

Figure 3 Oblitération de fantaisie sur #37; Oblitération cercle brisé AUBERT GALLION / FE 8 / 78 / QUE

Le protonotaire Zéphirin Vézina du greffe de St-Joseph de Beauce a accumulé un nombre impressionnant de courrier adressé au greffe. Faute d'espace, tout ce courrier rendu inutilisable a subi les foudres de l'épuration documentaire vers la fin des années 1960. Heureusement, un de nos anciens membres, le Sieur George April a été là au bon endroit et au bon moment entre le gars qui connaissait le gars qui a vu l'ours et le

Figure 4 Lettre en provenance de JERSEY-RIVER-CHAUDIERE / FE 1 / 76 QUE à Zéphyrin Vézina , greffe de St-Joseph de Beauce Oblitération cercle brisé et 3 Cents Victoria 1870.

camion des vidanges. Feu George April a fait la main basse sur lesdites enveloppes et depuis ce temps on les voit circuler de temps à autres sur les grands encans. Plusieurs de ces enveloppes reviennent au bercail dans les grandes collections du Québec.

Plusieurs des membres de la SPQ furent intrigués par le titre de la conférence-zoom du 5 mai, soit : *<u>LA PARTOUZE DE CLOTHILDE GILBERT</u>*. Il s'agissait alors de sa découverte, une pépite d'or de la grosseur d'un œuf de pigeon, un beau dimanche de 1846, à Rivière Gilbert. Dès lors, le seigneur de la place, Charles De Léry a obtenu les droits miniers et l'exploitation exclusive de l'or sur sa seigneurie. Plusieurs mines d'or ont vu le jour en Beauce depuis et ce fut le début de la grande partouze. Les frères Poulin ont même certifié par affidavit avoir récolté 75 onces d'or en une journée, soit 7500$ à l'époque.

Figure 5 Enveloppe sans timbre en provenance de LA BEAUCE en 186 au tarif 5 pence en rouge (payé par expéditeur) à Charles De Léry (famille Chausses Gros de Léry)

Pour faire suite à la chronique, les participants ont rappelé des souvenirs de l'ancien temps, sur les Mines d'or de la Chaudière et aussi des meilleurs souvenirs de leur enfance passée près des emprises ferroviaires. Pour ceux qui voudraient en connaitre davantage sur ce sujet fascinant, des Mines d'or de la Chaudière, je leur recommanderais la version française de 1881 de W. Chapman que l'on peut lire gratuitement à : [Mines d'or de la Beauce [microforme] : Chapman, W. (William), 1850-1917 : Free Download, Borrow, and Streaming : Internet Archive]

Figure 6 Édition de 1881 W. Chapman, 77 pages

Figure 7 Carte postale 1913 Les mines de Beauceville, Qué

Si certaines mines d'or de la Beauce connurent leurs moments de gloire, plusieurs ont croupi sous les déboires financiers. Les investissements engouffrés n'ont pas été à la hauteur des résultats escomptés. À preuve, plusieurs compagnies se sont retrouvées en Cour supérieure avec un jugement en matière de faillite pour ne pas avoir remboursé un billet promissoire passé dû.

On retrouve encore aujourd'hui et à l'occasion des actes notariés, des jugements de cour et autres documents légaux de personnes, organismes ou autres ancêtres qui ont fait l'événement et qui ont été la raison d'être de ce type de document. Ces documents sont entre autres : Avis de décès, mariage, achat ou vente de terre, tutelle, jugement, obligation, déclaration de société et j'en passe et j'en oublie. Ces documents sont actuellement boudés par les philatélistes. Alors viendra un temps où la demande explosera ou n'explosera pas. Je ne peux prédire l'avenir mais entretemps, j'aime bien lire ce type de documents

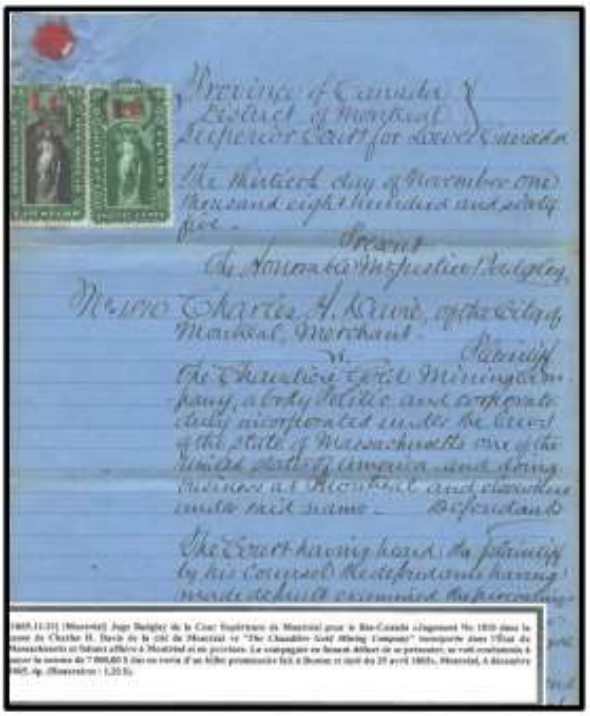

Figure 8 1865 Montréal The Chaudière Gold Mining Company vs Charles H. Davie

La langue française au sein de la SRPC

Au cours des dernières années, la RPSC a fait de gros efforts pour donner une meilleure place à la langue française au sein de notre Société nationale. Mais la philatélie canadienne ainsi que les philatélistes Canadiens francophones, qu'ils soient Québécois ou disséminés aux quatre coins de notre pays, méritent plus encore.

C'est pour cela que lors du dernier Conseil d'administration de la SRPC, une motion a été unanimement votée afin de faire une plus grande place à la langue de Molière dans notre société nationale.

Un comité, formé initialement de Jane Sodero, George Pepall, Stéphane Cloutier, Hugo Deshaye, Mario Chevrette, André Rondeau et Grégoire Teyssier a été formé. Ce comité s'attellera à la lourde tâche de donner plus de place à la langue française au sein de notre Société, dans les services qu'elle offre à ses membres, mais aussi dans toutes nos publications, dont notre site Web et notre revue.

La priorité de ce comité de francisation sera avant tout de traduire notre site Web. Notre webmestre, Robin Harris, sera secondé dans cette tâche par un webmestre francophone. Nous nous assurerons ensuite que toutes les publications, notre revue en premier, mais aussi tous les communiqués de presse, dépliants, cartes de membre, publicités, contenus web, etc., soient publiés et diffusés dans les deux langues officielles.

Ce faisant, nous pourrons alors nous targuer d'être une véritable société nationale canadienne, mais surtout, nous pourrons nouer de nouveaux liens avec les organisations philatéliques francophones du monde entier, tout en fidélisant et en attirant de nouveaux membres.

Tout membre de la SRPC qui souhaiterait faire partie de ce comité ou simplement apporter son aide bénévole (apport de contenu, traduction, correction, etc) sera évidemment le bienvenu : Philatélistes francophones du Canada, nous avons plus que jamais besoin de vous pour nous aider dans cette tâche!

Proposé par Le comité de francisation de la SRPC

RÉSUMÉ D'UNE SAISON COMPLÈTE EN MODE VIRTUEL À LA SPQ

Mercredi le 4 mars 2020, personne ne se doutait que cette réunion de la SPQ était notre dernière avant un bon bout de temps. Au total, si nous revenons en présentiel en septembre prochain, 23 rencontres auront été annulées.

N'arrêtant devant rien et ne pouvant stoppé un cœur de battre depuis 91 ans, les membres du conseil d'administration ont approuvé unanimement l'idée de faire des rencontres virtuelles les mercredis soirs de réunion tant que la situation l'exigera. Une première a eu lieu le 18 novembre 2020 avec la présence d'une vingtaine de membres. Tous et chacun y ont été de leurs commentaires sur leurs vécus quotidiens et philatéliques depuis le début du confinement. Suite à cette première rencontre concluante, l'expérience a été renouvelée en remplacement de toutes les rencontres annulées.

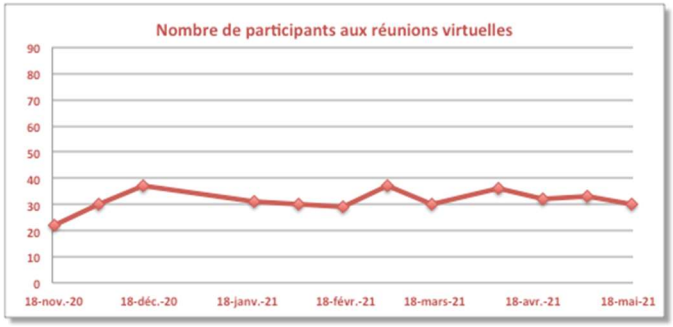

En moyenne, une trentaine de membres sur les 90 qui ont repris leur abonnement étaient présents jusqu'à la fin de chacune des réunions.

Les mini-conférences qui animaient nos ZOOM débutaient avec les rubriques de Jean-Pierre Forest au sujet de « La colle des timbres classiques pour les nuls ». Ensuite ont suivi les enseignements de Serge Gaudreau sur le logiciel EzStamp et le site philatélique Colnect qui est d'une grande utilité pour les collectionneurs.

Le 16 décembre nous avons eu notre party de Noël en virtuel. Avec les jeux et les tirages de prix de présence même s'il n'avait rien à voir avec celui que nous vivons à chaque année, cet événement a fait beaucoup de bien aux membres.

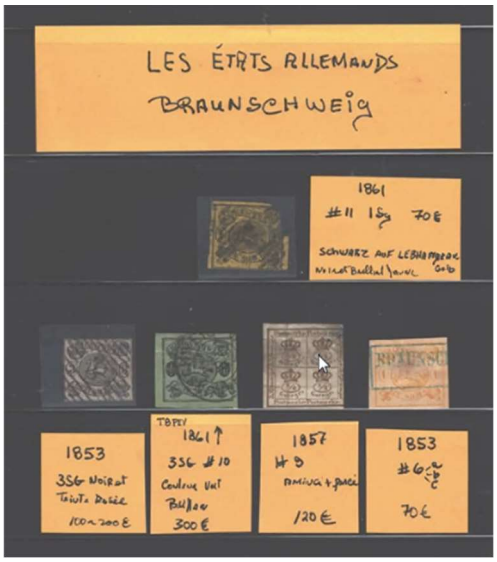

Toujours en confinement la nouvelle année arrive avec une première réunion le 20 janvier. Au menu, trucs et astuces de notre beauceron Marcel Doyon et énigme d'Igor le Vizir.

En février, Serge Gaudreau poursuit sa chronique sur les logiciels philatéliques, Gilbert Grenier nous présente ses trouvailles et Jean-Pierre Forest continu de nous en mettre plein la vue avec des mini-conférences sur des sujets aussi intéressants que de collectionner les timbres allemands et les oblitérations de chemins de fer.

En mars, Jean-Pierre nous a fait des exposés sur les timbres d'enregistrement de la province de Québec dont il est un expert et sur l'évolution des instruments de mesure en philatélie. De plus, pour nous remettre les deux pieds sur terre en philatélie, il nous entretient avec une petite chronique ayant pour titre : TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI de quoi nous faire réfléchir. Après cette présentation, c'est Fangqi qui prend la relève pour nous démystifier la philatélie chinoise et nous éclairer sur les faux timbres de la Chine. Pour ceux qui auraient manqué cet exposé en voici le résumé en image.

Également, il ne faut pas oublier la présentation que nous a offerte notre éditeur Michel Goupil. Un petit bijou sur les émissions de timbres sur un sujet méconnu avant 2019, la COVID-19.

En avril, Jean-Pierre nous à raconter en détail l'histoire d'une simple enveloppe ayant voyagé de Limerick à Québec en 1856. Il a aussi démystifié les timbres du Gouvernement militaire allié en 1946. Luc Frève nous a entretenu sur un nouveau catalogue que la SPQ a fait l'acquisition. Il s'agit du *Catalogue of Privately Produced First Day Covers of Canada, 1927-1977* écrit par Gary Dickinson et publié par la BNAPS. Avec André Lafond, nous avons discuté sur la mise à jour des actions que la SPQ a fait pour dénoncer les procédures de destruction de la Société canadienne des postes sur les timbres de notre courrier.

Et finalement en mai, comme il sait si bien le faire, Jean-Pierre nous a fait revivre la grande partouze de la ruée vers l'or en Beauce au XIXème siècle. Avec Jean-Pierre et Réal, nous avons survolé les différents médiums pour mettre en évidence les timbres de nos collections. Luc Frève nous a fait une présentation sur des anomalies dans le tarif des lettres locales à Hull-Ottawa (Drop Letter).

Yves Racine

Président de la Société philatélique de Québec

CODE QR D'ACCÈS AU SITE DE LA

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC